

Le fait du jour

L'Union joue son avenir sur le dossier migratoire

EUROPE Le Conseil européen qui ouvre demain ne fera pas consensus sur le sujet des migrants. La crise qui a éclaté avec l'« Aquarius » est loin d'être terminée

CHRISTOPHE LUCET
c.lucet@sudouest.fr

LES AUTRES SUJETS

L'« Aquarius » fait route vers le port de Marseille pour procéder à l'escale technique qui lui a été refusée par Malte. De retour du port espagnol de Valence, où il avait déposé 630 migrants après le refus de l'Italie de l'accueillir, et son odyssée ultra-médiatisée, le navire de l'ONG SOS Méditerranée et MSF symbolise la crise aiguë qui secoue l'Europe depuis début juin et qui ne va pas, c'est certain, trouver d'épilogue au sommet des Vingt-Sept qui se déroule, jeudi et vendredi, à Bruxelles.

Outre les migrations, le Conseil européen axera ses travaux sur la sécurité et la défense (notamment la coopération avec l'OTAN et le Fonds européen de la défense), ainsi que les affaires économiques et financières (fiscalité, commerce, innovation et numérique). Les dirigeants de l'UE examineront également l'état d'avancement des négociations sur le Brexit et débatteront de la réforme de l'Union économique et monétaire.

Des bateaux à la dérive et une Italie qui se braque

Le programme de gouvernement des populistes de la Ligue et du Mouvement 5 étoiles avait affiché la couleur : dès son arrivée au ministère italien de l'Intérieur, Matteo Salvini a saisi le prétexte de la demande d'accostage de l'« Aquarius » pour lancer un défi aux partenaires européens. En renvoyant au large le navire chargé de 630 migrants, le ténor de la Ligue a fait coup double : l'Espagne a accepté d'accueillir le bateau et il a propulsé le sujet migratoire en tête de l'agenda politique des Européens.

Ce n'est pas, de la part de Salvini, un coup d'éclat isolé : le « Lifeline », propriété d'une ONG allemande et battant pavillon néerlandais, s'est vu lui aussi refuser l'accostage, l'Italie lui ayant dit de s'adresser à la Libye. Un pays où Salvini s'est rendu lundi pour y rencontrer des responsables, les encourager à retenir les migrants à terre et les féliciter d'en avoir rapatriés avec leurs gardes-côtes, comme dimanche les 820 personnes dont l'Italie refusait l'arrivée.

D'autres bateaux chargés de migrants restent en rade, tel le « See-fuchs » germano-néerlandais est amarré à Malte, ou au large, comme l'« Open Arms » de l'ONG espagnole Pro-Activa qui croise en face de la Libye et recueille des naufragés que l'Italie pourrait refuser d'accueillir.

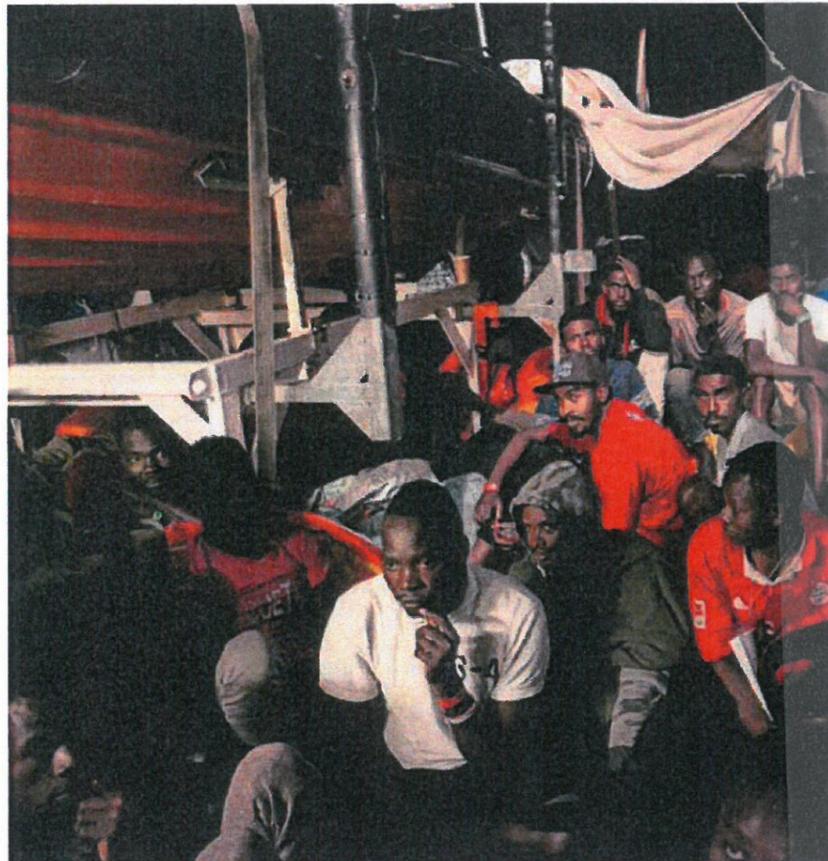
Brouille franco-italienne, chantage contre Merkel

En qualifiant de « cynique et irresponsable » la décision de Salvini sur l'« Aquarius », Emmanuel Macron a déclenché une crise avec l'Italie. Le reproche est d'autant plus mal vécu que la France a laissé l'Espagne s'occuper de ce bateau affrété par

une ONG française, poussant les Italiens à dénoncer l'hypocrisie et l'arrogance de Paris. Cela n'a pas empêché le nouveau Premier ministre italien Giuseppe Conte de venir à l'Élysée, mais Macron en a remis une louche à Quimper en fustigeant la « lépre nationaliste », sans viser seulement l'Italie d'ailleurs. Entre les « sœurs latines », l'atmosphère est lourde, mais les points ne sont pas rompus et l'Italie a assisté, dimanche, au mini-sommet de seize pays européens pour y présenter ses doléances et propositions sur la gestion migratoire. Pendant ce temps, Angela Merkel fait face à la fronde inédite de son ministre de l'Intérieur Horst Seehofer : l'allié bavarois de la chancelière la menace de refouler tous les migrants si le Conseil européen des demain et vendredi ne trouve pas les moyens de mieux verrouiller les frontières.

3 Un chantier migratoire qui va demander du temps Paradoxalement, la crise atteint un paroxysme alors que les chiffres prouvent que la vague migratoire est désormais contenue. Mais les controverses sont telles que le Conseil ne fera pas de miracles, même si tout le monde est d'accord pour renforcer la frontière extérieure. Paris et Berlin le savent et ont appelé à « réunir les volontaires pour trouver un cadre commun d'action ».

Il s'agit notamment de résoudre le problème des demandeurs d'asile qui bougent au sein de l'UE, au lieu d'attendre une décision sur leur cas dans le pays où ils sont entrés. L'idée italienne d'y répondre par des centres fermés dans les pays de premier accueil a été critiquée par Macron qui rappelle qu'il n'y a pas de solution nationale. C'est pourtant la tentation actuelle un peu partout dans l'UE.



Sur le pont du « Lifeline » au large de Malte, où le navire humanitaire pourra finalement accoster. Six pays dont l'Italie et la France prendront en charge les 233 migrants. PHOTO AFP / MISSION LIFE LINE

Les six questions qui se posent



Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes va multiplier ses effectifs. PHOTO ARCHIVES

POLITIQUE COMMUNE Les chefs d'État et de gouvernement réunis demain à Bruxelles doivent trancher sur la réforme du système d'asile

Pour essayer de mieux gérer les flux migratoires, la Commission a présenté, en 2016, une réforme complète du système d'asile européen plutôt ambitieuse. Depuis, la discussion est rude, la générosité n'ayant pas le vent en poupe. Hors la parenthèse de l'élection d'Emmanuel Macron en France, il n'y a pas une élection en Europe qui ne se soit traduite par un raidissement de la politique nationale. Désormais, six questions se posent.

Quel est le pays responsable de la demande d'asile ? C'est le point le plus complexe, celui qui bloque tout le reste. Le texte actuel, le règlement de Dublin (1) est vent debout contre cette mesure dont il dénonce l'aspect obligatoire. France, et Danemark ne sont pas enthousiastes.

Il existe beaucoup d'exceptions. En cas de crise, il reste difficile à appliquer. Yves Bot, ancien procureur général de Paris devenu juge à la Cour de justice de l'UE, l'a même qualifié « d'absurde », préconisant de... ne pas appliquer certaines règles. Dans les coulisses diplomatiques, la bataille se fait rude. Pas moins de sept réunions au niveau technique ont été convoquées ces derniers mois, chacune durant deux ou trois jours. Sans résultat.



Le 233 migrants seront répartis dans six pays

au sommet

Comment répartir les naufragés recueillis en mer ? L'« Aquarius » l'a montré à l'extrême : laisser l'Italie et l'Espagne en première ligne est hasardeux. Une idée promue par le HCR et plusieurs pays consiste à mettre en place des plates-formes de débarquement, des ports réputés sûrs chargés d'accueillir les naufragés et de faire le tri. Cela n'enchant pas les pays riverains...

Peut-on aller chercher des réfugiés dans des pays tiers ? Plusieurs États regardent assez favorablement ce principe de réinstallations. Il repose sur l'intermédiaire du HCR qui prépare les dossiers dans les camps de réfugiés en Jordanie, au Liban, d'Afrique, etc. Il encourage les demandeurs à déposer une demande plutôt que de passer par les voies illégales. Un accord n'est pas éloigné entre Conseil des États et Parlement.

La France sera un des six pays à accueillir les 233 migrants du « Lifeline » que Malte accepte de laisser accoster, a annoncé, hier, Emmanuel Macron. Il s'agit donc de « quelques dizaines d'individus par pays », a-t-il précisé, à l'issue de sa visite au pape François (lire page 6).

EXPLICATIONS À PARIS Les Premiers ministres tchèque et slovaque, hostiles aux quotas obligatoires de répartition des migrants au sein de l'UE, auront, samedi à Paris, des entretiens avec le président français qui a évoqué la menace de sanctions pour les pays refusant d'accueillir des migrants. **MANŒUVRE EN AUTRICHE** Plus de 500 policiers et 220 soldats autrichiens ont simulé, hier, un exercice de contrôle des frontières au point de passage avec la Slovénie par lequel des milliers de migrants avaient transité en 2015. **« UN SÉRIEUX PROBLÈME »** Le député LREM de Gironde Florent Boudié affirme, dans une tribune parue dans « Le Monde », que la France a « un sérieux problème avec la rétention des enfants étrangers » et dénonce « une forme de maltraitance ». Appelant à « une réponse durable à une controverse ancienne », il compte déposer une proposition de loi.

Doit-on harmoniser l'accueil des demandeurs d'asile ? Complexe techniquement. Mais des compromis s'esquissent. Un accord paraît à portée de main. Enfin, presque... Des sept textes proposés par la Commission en 2016, des accords sont possibles sur cinq d'entre eux.

Faut-il renforcer les frontières extérieures ? Tout le monde est d'accord, ou presque. Il faut renforcer la réglementation, doper le corps européen de gardes-frontières, la célèbre agence Frontex. Ses effectifs pourraient passer à 10 000 personnes d'ici 2027. Ce serait le plus gros recrutement de personnel européen jamais entrepris. **Nicolas Gros-Vehreyde, à Bruxelles**

(1) Constitué de La Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie.

Des fous de Boko Haram aux marches du Festival de Cannes

BAYONNE Le jeune Tchadien Aboubakar Ali Mahamat a subi la tyrannie islamiste, les geôles de Libye, vécu la Méditerranée en rafiôt avant une parenthèse étrange sur la Croisette

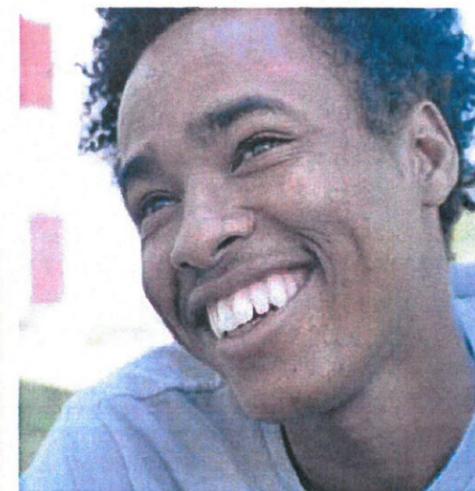
PIERRE PENIN
p.penin@sudouest.fr

Costard de loc et œuf papillon, Aboubakar Ali Mahamat monte les marches du Festival de Cannes, ce 17 mai 2018. Il figure dans le dernier film du réalisateur Michel Tötsch. Tapis rouge, photographes coagulés, toute cette agitation glamour et lui, qui n'en avait pas rêvé. « Je n'aurais jamais entendu parler du Festival de Cannes », s'amuse le jeune homme de 17 ans. « J'ai dû chercher sur YouTube. » Quelques mois plus tôt, il s'enfuyait d'une geôle libyenne pour se serrer dans un rafiôt pneumatique et tenter de traverser la Méditerranée.

Il est Tchadien. « Mais j'ai grandi au Nigeria. » À Maiduguri, ville du nord-est où les islamistes de Boko Haram ont fondé leur secte. « À cause de ça, on n'a plus rien. Un de mes frères, Issa, a disparu. » Il décrit un marché de nuit, « les soldats qui ont pris les gens qui travaillaient là-bas ». La famille a cherché en vain Issa, de prison en prison. Son père, élevé, a déjà dû regagner le Tchad des origines pour protéger les siens.

« Au Nigeria, il avait des animaux, une ferme, et puis ils l'ont empêché. On ne possédait plus rien. Le paterne retrouve un lopin à cultiver, mais on est nombreux, une dizaine d'enfants... On ne pouvait pas tous vivre là. J'ai décidé de partir. Seul. Je n'ai rien dit. » Aboubakar s'en va vers « n'importe où ».

Caché dans un arbre Il lui faut « plusieurs mois » pour atteindre la Libye. À Tripoli, il peut enfin téléphoner à ses parents. Cette fois encore, il ne leur dit pas tout. Des « tout va bien » aussi assurés que possible, le bla-bla pour ceux qu'on aime et qui s'efforcent de le croire. « Je ne voulais pas leur dire que j'allais essayer de traverser la mer. Mais j'en ai parlé à mon frère Ibrahim. Il m'a dit « non, c'est trop dangereux ». On voit ce qui se passe à la télévision. Je lui



Aboubakar Ali Mahamat vit à Bayonne. Il passera son CAP de plomberie l'an prochain et rêve de cinéma. PHOTO BERTRAND LAPÈQUE

réponds qu'ici, c'est plus dangereux que la mer. Quand tu es Noir, en Libye... » L'adolescent va tâter des prisons locales. Il y rencontre « des gens enfermés depuis deux ans et plus ». Lorsque se présente l'occasion de s'échapper, il n'hésite pas : « Des prisonniers ont cassé une porte, je suis sorti avec eux. C'était la nuit. On a couru, couru. » La stratégie des antilopes (1). « Certains ont été rattrapés. Je me suis caché dans un arbre et j'ai attendu jusqu'à ce qu'ils partent. » Le garçon se souvient de sa gorge aride. « J'avais tellement envie de boire. »

Il monte dans un bus avec d'autres Noirs. Destination inconnue, mais « il y a la mer ». Et puis l'esquif qui s'enfonce sous le poids d'une centaine de personnes. « A-t-il eu peur ? Pire ! » D'un geste ondulant, il décrit les creux « comme ça ». « Je n'imaginais pas ce que c'était. Pour moi, on était déjà mort. Je ne sais pas nager et il n'y avait pas de bouée. » Presque deux jours ainsi, avant qu'un bateau ne secoure les migrants et les débarque en Italie. « Je ne sais pas qui ils étaient. »

Le ballottage continue : Naples, Rome, Vintimille. Il faut ruser avec la police aux frontières. « C'est là que j'ai rencontré Cédric. » Cédric Herrou, le paysan de la Roya désormais fameux, condamné pour « délit de solidarité » (2). Il recueille le Tchadien croisé au bord d'une route. « J'ai vécu chez lui deux mois. J'ai pu dormir. Pour la première fois, j'étais le bienvenu. »

« Je veux faire du cinéma » À Breil-sur-Roya, Aboubakar croise Michel Tötsch. Le cinéaste tourne « Libre », un documentaire sur l'engagement de Cédric Herrou. « Il m'a demandé si ça ne me dérangeait pas de lui répondre. » Catherine Libert, la monteuse du film, accueillera le garçon. À Paris. Elle et son mari l'aideront dans ses démarches administratives, jusqu'à la reconnaissance de sa minorité par les autorités. Dès lors, il relève de la protection de l'enfance. C'est à ce titre qu'il vit aujourd'hui au foyer Lanerat de Bayonne (3).

Il apprend le français vite. Prépare un CAP de plomberie, songe au bac pro. En attendant... « Quand il est arrivé ici, il nous a dit « Je veux faire du cinéma », narre Julien Menant, le directeur de la structure. « Il avait des contacts à Paris. On a compris après. » Quand Michel Tötsch a appelé pour inviter

Aboubakar à monter les célèbres marches : « Libre » est programmé en séance spéciale du Festival de Cannes. Le quoi ?

(1) « La Stratégie des antilopes », titre d'un livre de Jean Hatfield, qui décrit la fuite des Tutsis dans les marais rwandais. (2) L'affaire est en cassation. (3) Le foyer est une maison d'enfant à caractère social.

LE DOSSIER MIGRATOIRE

68 millions de déplacés

En 2017, le nombre de réfugiés et de déplacés dans le monde a atteint un nouveau record, dépassant le total de la population française

PIERRE TILLINAC
p.tillinac@sudouest.fr

Triste bilan. Le nombre de conflits non internationaux a plus que doublé depuis le début du siècle. Selon un nouveau rapport du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), il est passé de 30 à plus de 70, entre 2001 et 2016. Syrie, Centrafrique, Somalie, Colombie. La liste est longue, même si certaines guerres peuvent sembler oubliées, leurs morts et réfugiés demeurant largement invisibles.

Une multitude de belligérants
Le nombre de groupes non gouvernementaux impliqués dans ces guerres qui les opposent entre eux ou jet à des forces régulières a aussi changé : les observateurs du CICR soulignent que « davantage de groupes armés ont émergé au cours de ces six dernières années qu'au fil des 60 précédentes ». En Libye, en octobre 2011, 236 entités distinctes étaient présentes dans la ville de Misrata. En 2014, la fondation Carter avait recensé plus de 1 000 factions armées actives en Syrie.

Les conflits dans lesquels deux parties seulement sont engagées sont devenus minoritaires. Ils ne représentent plus qu'environ un tiers des guerres civiles. Dans quatre sur dix, le nombre de belligérants se situe entre 3 et 9. Dans deux sur dix, leur nombre est supérieur à 10. L'organisation de ces groupes a également changé. Ces armées rebelles de taille variable sont moins structurées qu'auparavant et elles s'avèrent souvent liées

entre elles par des alliances versatiles qui se font et se défont au gré des intérêts des unes et des autres.

La poussée jihadiste

Les mouvements jihadistes ont beaucoup contribué à gonfler ces statistiques. « Ils ont proliféré et se sont répandus au Proche-Orient, en Afrique et en Asie, favorisés notamment par le développement des télécommunications et les médias sociaux », soulignent les auteurs de l'étude. « En 2017, 40 % des pays confrontés à des conflits armés se trouvaient opposés à des groupes jihadistes et la majorité des opérations armées menées par des États en dehors de leurs frontières sont liées à la lutte contre ces organisations. » Historiquement, le CICR, responsable du respect des Conventions de Genève qui régissent le droit international humanitaire en temps de guerre, s'est principalement consacré aux armées nationales et aux groupes rebelles structurés. La multiplication et la diversification de ces groupuscules armés rendent sa tâche plus complexe puisqu'il devient de plus en plus difficile d'établir un dialogue avec toutes les parties et d'exercer une influence sur elles.

« Avec les formes armées organisées de façon verticale, nous pouvons essayer de faire évoluer les choses sur la protection des populations civiles, des centres de santé ou sur l'accès aux zones qu'ils contrôlent. Un général donne un ordre et les gens en principe obéissent », résume Finao Terry, chef du centre de recherche opérationnelle à la Croix-Rouge.



Dans un camp de réfugiés, à Bétou, au nord du Congo Brazzaville, en mars dernier, un jeune Centrafricain charge ses effets dans un camion. 85 % des déplacés vivent dans des pays en développement. PHOTO FLORENT VERONESI/ARCHIVES AFP

« Avec des groupes moins structurés, c'est souvent plus compliqué. Ils sont souvent influencés par plusieurs sources différentes et s'ils peuvent répondre à la même idéologie, ils ne se comportent pas toujours de façon identique. Dans certaines régions, il faut négocier presque à chaque check point. »

Les populations civiles visées

Les populations civiles restent généralement les principales victimes et les violences commises par les combattants semblent souvent sans limite. Au Nigeria, depuis neuf ans, Boko Haram aurait fait plus de 20 000 morts et plus de 2,5 millions de déplacés. En juin, une trentaine de personnes venues fêter la fin du Ramadan ont été tuées lors d'attentats suicides suivis d'attaques à la grenade, dans le nord-est du pays. Selon un responsable du gouvernement local, les kamikazes utilisés par l'organisation islamiste auraient été six fillettes âgées de 7 à 10 ans.

En Irak, où le gouvernement a proclamé en décembre la victoire contre Daesh, le groupe djihadiste qui a perdu les villes conquises sème à nouveau la terreur dans le centre du pays. Sept agriculteurs et bergers ont récemment été retrouvés morts après une trentaine d'enlèvements dans cette zone désertique.

Le Mexique, où la violence criminelle atteint les niveaux d'un conflit armé, constitue un cas à part. Selon l'Institut international d'études stratégiques, basé à Londres, la guerre des cartels de la drogue dans le pays constituait le deuxième conflit le plus mortel dans le monde en 2016, avec plus de 20 000 morts. C'était moins qu'en Syrie mais plus qu'en Irak ou Afghanistan.

Une hausse jamais enregistrée
Pour les populations qui tentent de vivre ou de survivre dans les pays en guerre, les scénarios sont hélas à peu près toujours les mêmes mais les drames auxquels elles sont confron-

La guerre des cartels de la drogue au Mexique constituait le deuxième conflit le plus mortel dans le monde en 2016.

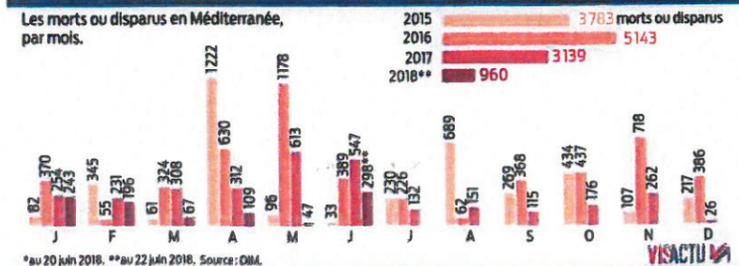
tées font rarement la une, quand ils ne sont pas simplement totalement passés sous silence.

Dans un rapport publié il y a quelques jours, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) relève que le nombre de déplacés et de réfugiés suite aux conflits dans le monde a atteint un nouveau record : 68,5 millions dont environ la moitié sont des enfants. Trois pays sont principalement responsables de ce nouvel afflux de réfugiés, tous confrontés à des conflits internes : la République Démocratique du Congo, le Soudan du sud et la Birmanie, que des milliers de Rohingyas ont quitté pour trouver un refuge précaire au Bangladesh.

« Les réfugiés qui ont fui leur pays pour échapper aux conflits et à la persécution représentent 25,4 millions sur les 68,5 millions de personnes déracinées, soit un accroissement de 2,9 millions par rapport à 2016 et aussi la plus forte augmentation jamais enregistrée par le HCR pour une seule année. » Contrairement à une idée trop répandue, la majorité de ces personnes ne se trouvent pas dans des États d'accueil de l'hémisphère nord : 85 % vivent dans des pays en développement.

MIGRANTS LES ARRIVÉES ET LES MORTS EN MÉDITERRANÉE

Entre le 1^{er} janvier et le 22 juin 2018



* au 20 juin 2018. ** au 22 juin 2018. Source: OIM.